



COMMISSION EUROPEENNE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bruxelles, le 27 mars 2013

La Commission ouvre l'horizon 2030 pour le climat et l'énergie

La Commission européenne a lancé aujourd'hui le processus d'élaboration d'un cadre pour 2030 dans le domaine du changement climatique et de l'énergie, en adoptant un livre vert qui forme la base d'une consultation publique sur le contenu de ce cadre à l'horizon 2030. La Commission a également publié une communication consultative sur l'avenir du captage et du stockage du carbone (CSC) en Europe, afin de lancer le débat sur les options envisageables pour assurer le développement en temps utile de cette technologie. Enfin, la Commission a adopté un rapport sur l'évaluation des progrès des États membres dans la réalisation de leurs objectifs pour 2020 en matière d'énergies renouvelables, ainsi que des rapports sur la durabilité des biocarburants et des bioliquides consommés dans l'UE.

M. Oettinger, membre de la Commission chargé de l'énergie, a déclaré: *«Nous devons définir le cadre de notre action dans le domaine du climat et de l'énergie à l'horizon 2030 le plus rapidement possible, afin de prévoir des investissements appropriés qui nous assureront une croissance durable, des prix de l'énergie abordables et compétitifs et une plus grande sécurité énergétique. Ce nouveau cadre devra tenir compte des conséquences de la crise économique, tout en restant suffisamment ambitieux pour ne pas compromettre l'indispensable objectif à long terme d'une réduction de 80 à 95 % des émissions d'ici à 2050.»*

Mme Hedegaard, membre de la Commission chargée de l'action pour le climat, a déclaré *«La dépendance de l'Europe à l'égard des combustibles fossiles étrangers s'accroît chaque année. Il en résulte des factures énergétiques en hausse pour les Européens. Ce n'est pas souhaitable. Ce n'est évidemment pas souhaitable pour le climat, mais cela ne l'est pas davantage pour notre économie et notre compétitivité. C'est pourquoi nous avons jugé que l'Europe a besoin d'une société à faible intensité de carbone d'ici 2050. Nous avons des objectifs pour 2020, mais pour la plupart des investisseurs, 2020, c'est presque du court terme. Il est temps de définir les objectifs pour 2030. Plus ces objectifs seront rapidement fixés, plus les entreprises et les investisseurs pourront se fonder sur un horizon fiable, et plus ces objectifs seront ambitieux, mieux cela vaudra pour le climat.»*

Livre vert sur le cadre d'action pour 2030

Le livre vert soulève une série de questions, notamment:

- Quels devraient être le type, la nature et le niveau des objectifs climatiques et énergétiques fixés pour 2030?
- Comment assurer la cohérence entre les différents instruments?

- Comment le système énergétique peut-il au mieux contribuer à la compétitivité de l'UE?
- Comment tenir compte des différences dans la capacité d'action des États membres?

La consultation est ouverte jusqu'au 2 juillet. La Commission prévoit de proposer d'ici la fin de l'année, sur la base des avis exprimés par les États membres, les institutions de l'UE et les parties prenantes, le cadre de l'UE pour les politiques dans le domaine du climat et de l'énergie à l'horizon 2030.

Les investisseurs auront ainsi un horizon fiable, ce qui stimulera l'innovation et la demande de technologies à faible intensité de carbone et soutiendra les efforts en vue d'une économie européenne plus compétitive, durable et assurée d'un approvisionnement énergétique adéquat. Le cadre pour 2030 s'appuiera sur l'expérience et les leçons tirées du cadre pour 2020, et mettra en évidence les points susceptibles d'être améliorés. Il tiendra également compte des changements survenus depuis lors, notamment dans le système énergétique et l'économie, ainsi que des développements internationaux.

Captage et stockage du carbone

La communication consultative adoptée aujourd'hui recense les obstacles qui ont empêché le développement du CSC au rythme prévu en 2007. Notamment, les prix au sein du système d'échange de quotas d'émission étant bien inférieurs aux prévisions, rien ne justifie l'investissement dans le CSC aux yeux des opérateurs économiques.

La communication examine les différentes options pour promouvoir une démonstration en temps utile et un déploiement rapide du CSC, et appelle à des contributions sur le rôle du CSC en Europe. Les réponses à la consultation seront prises en considération dans les travaux de la Commission en vue de l'établissement du cadre à l'horizon 2030.

Énergies renouvelables

Le rapport sur les progrès accomplis dans le domaine des sources d'énergie renouvelables (SER) indique que le cadre actuel d'objectifs juridiquement contraignants a entraîné une forte croissance du secteur des énergies renouvelables jusqu'en 2010 où la part des SER était de 12,7 % dans l'UE. Pour continuer dans cette voie et atteindre les objectifs de 2020, il faudra intensifier les efforts, en particulier afin de fiabiliser l'horizon des investisseurs, de réduire la charge administrative et d'améliorer la clarté de la planification.

Pour plus d'informations:

Livre vert et page de consultation:

http://ec.europa.eu/energy/green_paper_2030_en.htm

[MEMO/13/275](#)

Communication et consultation sur le CSC et page de consultation:

http://ec.europa.eu/energy/coal/ccs_en.htm

[MEMO/13/276](#)

Rapport sur les SER:

http://ec.europa.eu/energy/renewables/reports/reports_en.htm

[MEMO/13/277](#)

Contacts :

[Isaac Valero Ladron](#) (+32 2 296 49 71)

[Marlene Holzner](#) (+32 2 296 01 96)

[Stephanie Rhomberg](#) (+32 2 298 72 78)

[Nicole Bockstaller](#) (+32 2 295 25 89)

Member State	2010 RES share	2020 RES target
Austria	30.10%	34%
Belgium	5.40%	13%
Bulgaria	13.80%	16%
Cyprus	5.70%	13%
Czech Republic	9.40%	13%
Germany	11.00%	18%
Denmark	22.20%	30%
Estonia	24.30%	25%
Greece	9.70%	18%
Spain	13.80%	20%
Finland	33%	38%
France	13.50%	23%
Hungary	8.80%	13%
Ireland	5.80%	16%
Italy	10.40%	17%
Lithuania	19.70%	23%
Luxembourg	3%	11%
Latvia	32.60%	40%
Malta	0.40%	10%
Netherlands	3.80%	14%
Poland	9.50%	15%
Portugal	24.60%	31%
Romania	23.60%	24%
Sweden	49.10%	49%
Slovenia	19.90%	25%
Slovakia	9.80%	14%
UK	3.30%	15%
EU	12.70%	20%